**Près de 70 % de leurs revenus pour un loyer**  
Courrier Laval, le 3 Novembre 2012

L'accès à un logement adéquat et abordable est au centre des préoccupations des organismes. Un comité sur la problématique de logement sera d'ailleurs mis sur pied dans les prochaines semaines afin d'analyser la problématique dénoncée lors d'une journée d'échange et de réflexion le 25 octobre, au Pavillon du boisé-Papineau.

Alors qu'on estime que moins de 25 % du revenu familial devrait être consacré au loyer, plusieurs regroupements y investissent près de 70 % de leurs revenus totaux.

«Lors de la rencontre, nous avons ciblé un problème que partagent presque tous les organismes. Nous avons donc formé un comité sur la problématique du logement qui devrait se rencontrer dans la prochaine semaine et commencer une démarche commune auprès des députés», indique Josée Massicotte, directrice générale du Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval (ROPPHL).

Selon la responsable, la force de frappe sera plus grande si tous les groupes font front commun. «Chacun a ses problèmes liés au logement. Certains ont vu leurs propriétaires augmenter leur tarif de 50 % et d'autres locataires perdent leur loyer, car le propriétaire veut le reprendre. Tant qu'à aller voir les députés chacun notre tour, on va former un réflexe collectif et établir une stratégie», lance-t-elle.

*Alors qu'on estime que moins de 25 % du revenu familial devrait être consacré au loyer, plusieurs regroupements y investissent près de 70 % de leurs revenus totaux.*

Josée Massicotte croit que cette action commune sera bénéfique et permettra de recréer le sentiment d'appartenance qui s'était affaibli au cours des dernières années.

Une journée pour faire le point

Les organismes s'étaient réunis afin de discuter de deux thèmes, soit l'action communautaire autonome et la défense collective des droits. L'essentiel des interventions portait sur l'indépendance des organismes face au gouvernement et aux bailleurs de fonds.

**Par Kariane Bourassa**